

La Gazette de Val-de-Ruz

Après le bilan plutôt positif de la législature 2016-2020, quels défis attendent Val-de-Ruz pour 2021-2024 ?

Les élections communales pour le renouvellement des autorités communales auront lieu le 25 octobre. Comment choisir parmi les nombreuses listes de candidats ? Le PLR présente ici ses priorités pour la nouvelle législature.

Le PLR de Val-de-Ruz défend les valeurs libérales-radicales dans notre commune. Il fait la promotion d'une politique à la fois responsable, innovante et solidaire, au service d'une économie forte permettant une durabilité sociale et environnementale, indispensables à une cohésion citoyenne dans laquelle chacune et chacun participe au « bien-vivre ensemble ».

Nos priorités

Famille et société

La configuration de la Commune, résultat de la fusion de 17 villages dès 2013, est très éclatée, sans véritable centre. Pour cette raison, il est nécessaire de valoriser le rôle de l'école, ainsi que les initiatives privées des commerces locaux et des sociétés locales, qui créent les lieux de rencontre et perpétuent la vie villageoise. Nous garderons donc toujours à l'esprit ces aspects dans les décisions que nous serons amenés à prendre.

Comme déjà dit, les sociétés locales contribuent grandement à la vie des villages, au travers de manifestations sportives et culturelles. C'est essentiel pour la cohésion citoyenne, le sentiment d'appartenance et le maintien d'une convivialité entre les habitants. Comme nous l'avons fait jusqu'ici, **nous soutiendrons les sociétés locales** pour qu'elles puissent exercer leurs activités dans de bonnes conditions et continuent d'animer les villages.

Tout le monde n'a pas la chance d'avoir un travail qui lui permet, et le cas échéant à sa famille, de vivre décemment. Les personnes fragilisées, dont la situation s'est encore dégradée en raison du Covid, sont de plus en plus nombreuses. C'est aux collectivités publiques (communes, cantons, Confédération) de faire le nécessaire pour leur mettre à disposition les outils pour s'en sortir. Au cours de la dernière législature, un poste destiné à aider les personnes en difficulté de réinsertion a été créé. Il a permis à plusieurs personnes qui ne trouvaient pas les moyens de s'en sortir seules de retrouver du travail. Elles sont aujourd'hui indépendantes socialement. **C'est sur cette voie que nous souhaitons poursuivre notre action politique également.**

Les aînés méritent, eux aussi, qu'on leur accorde une attention particulière. Solutions de maintien à domicile, d'accessibilité aux infrastructures, de soutien aux proches aidants et d'aide à la mobilité font partie des priorités du PLR.

Finances et fiscalité

C'est sans doute en la matière que résideront les plus gros défis des autorités durant la prochaine législature. En effet, on ne peut pas se fixer des objectifs ambitieux sur les questions sociales, environnementales, ou en matière d'investissements sans s'en donner les moyens.

Le Canton reporte toujours plus de charges sur les communes, qu'il s'agisse de routes ou de coûts de formation, tout en réduisant dans un

même temps les subventions et la distribution des rentrées fiscales.

La législature passée a montré à quel point notre marge de manœuvre pour améliorer les finances communales par une réduction des dépenses est limitée. Pour faire simple, **on ne peut réduire aucune dépense sans porter atteinte aux prestations offertes à la population. C'est précisément ce que nous voulons éviter dans la mesure du possible!** D'un autre côté, personne ne souhaite payer davantage d'impôts.

L'équilibre budgétaire reste notre priorité N°1, même si ça semble être un peu la quadrature du cercle. Notre groupe s'engagera donc pour

- une gestion rigoureuse et cohérente des finances communales ;
- défendre une juste répartition des charges entre Canton et communes via nos représentants au Grand Conseil et au Conseil communal ;
- contenir l'endettement à un niveau adapté aux capacités financières de la Commune en recourant à des investissements ciblés ;
- conserver une administration légère et néanmoins efficace ;
- et garantir une fiscalité responsable, compétitive, équilibrée avec une action sociale et environnementale juste.



Economie, emploi et formation

La Commune de Val-de-Ruz n'héberge pas beaucoup de grandes entreprises, mais de nombreux petits indépendants qui contribuent à la faire vivre. En premier lieu, nous souhaitons conserver pour eux des conditions financières, administratives et environnementales qui ne soient pas un frein à leur développement.

Parallèlement, nous voulons voir se développer une ou deux zones dans lesquelles de nouvelles entreprises pourront s'implanter, tout en veillant à ce qu'elles génèrent le moins de nuisances possible.

Le PLR a toujours soutenu l'agriculture et continuera de le faire, par exemple en facilitant les échanges directs entre les producteurs locaux et les consommateurs, en évitant au maximum les intermédiaires. C'est possible, cela se fait de plus en plus, et nous l'encourageons.

Enfin, nous voulons que les élèves en fin de scolarité puissent faire un **choix professionnel réfléchi, correspondant à leurs aptitudes** et à leurs souhaits. Nous allons soutenir la collaboration avec les entreprises de la région qui ouvrent leurs portes et proposent des stages qui faciliteront les choix professionnels des jeunes.

Territoire, environnement et énergie

Le patrimoine naturel du Val-de-Ruz est d'une richesse inestimable. **Tout doit être fait pour le préserver.** Sa mise en valeur au travers de projets touristiques ou de développement territorial doit se faire sans y porter atteinte.

La mobilité douce doit être soutenue, particulièrement en matière d'offre de transports publics, totalement insuffisante aujourd'hui. Nous allons donc poursuivre les négociations en cours depuis plusieurs années avec l'Etat afin que notre commune soit - enfin - traitée comme le sont les villes en la matière.

La future gare de la liaison souterraine entre Neuchâtel et La Chaux-

de-Fonds, à Cernier, donnera aux autorités l'occasion de clarifier le rôle de cet arrêt, et offrira certainement des opportunités d'installer dans le secteur des bâtiments à vocation administrative. Il faudra également repenser son accessibilité depuis tous les villages, plus efficacement et à des fréquences plus élevées qu'aujourd'hui.

Enfin, en matière énergétique, le Conseil général a accepté ce printemps le plan communal des énergies. Celui-ci vise ni plus ni moins que **l'autonomie énergétique de la Commune en 2050 à base de sources d'énergies renouvelables.** On y mentionne des projets éoliens, photovoltaïques, le recours à la biomasse, et naturellement l'isolation thermique des bâtiments. En considérant les autres potentiels à disposition, comme la géothermie ou les pompes à chaleur, l'objectif semble atteignable. Dans sa mise en œuvre, **nous nous montrerons également attentifs à la préservation de notre patrimoine naturel.**

Nos candidats

Un large éventail de compétences, des femmes et des hommes de toutes classes d'âge, issus de milieux professionnels variés et représentant les différentes sensibilités du PLR, voilà qui devrait garantir des prises de position pertinentes, bien informées et représentatives de la société de Val-de-Ruz.

Voici nos candidat(e)s :

Jonathan Amstutz, 31 ans, ingénieur agronome HES

Marc-Eric Amstutz, 65 ans, retraité

Thierry Beausire, 43 ans, expert fiscal

Jean-Claude Brechbühler, 60 ans, responsable de la formation continue au Centre de formation de la Police

Dimitri Challandes, 52 ans, conseiller financier indépendant

Mario Di Pietro, 55 ans, administrateur

Thierry Droxler, 49 ans, ingénieur HES en mécanique.

Hélène Ecoutin-Dupuy, 37 ans, avocate

Mary-Claude Fallet, 63 ans, employée de commerce / agricultrice

Claudine Geiser, 57 ans, droguiste de formation, conseillère de vente, collabore au domaine agricole familial

Daniel Geiser, 49 ans, directeur d'une organisation agricole

Raphaël Geiser, 30 ans, gestionnaire de portefeuilles énergies

Antoine Hostettler, 25 ans, agriculteur

Christian Hostettler, 60 ans, conseiller communal

Francis Krähenbühl, 64 ans, directeur général et administrateur

Vincent L'Eplattenier, 59 ans, pharmacien, gérant de fiduciaire

Vincent Martinez, 53 ans, directeur général d'une fondation sociale

Christian Masini, 62 ans, électricien / électronicien sur véhicules M+F

Grégoire Matthey, 35 ans, horticulteur-paysagiste indépendant

Suzanne Matthey-Claudet, 65 ans, coach formatrice indépendante

Anne-Christine Pellissier, 54 ans, conseillère communale

Julien Petese, 42 ans, informaticien

Yvan Ryser, 52 ans, conseiller en organisation, gestion et stratégie d'entreprise

André Soguel, 58 ans, gérant

Gilbert Soguel, 69 ans, retraité

Robert Tombez, 49 ans, gérant de kiosque

David Tramaux, 42 ans, directeur financier

Pascal Truong, 43 ans, vétérinaire

Laurence Veya, 52 ans, responsable Finances & RH, groupe international

Jan Villat, 39 ans, mathématicien, directeur adjoint d'un lycée

Pour bien voter, déposez la liste PLR complète dans l'urne.

Merci de votre soutien.

PLR

Les Libéraux-Radicaux